



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie photovoltaïque

Question écrite n° 110854

Texte de la question

M. Pascal Brindeau attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les difficultés rencontrées par un certain nombre d'agriculteurs producteurs d'électricité *via* le photovoltaïque concernant les délais de paiement par EDF dans le cadre des contrats de rachat. Ceux-ci sont censés investir tous les six mois après signature d'un protocole et des retards dans l'envoi de ces documents génèrent un décalage fréquent de six mois supplémentaires dans le paiement. Il lui demande les mesures qu'il envisage pour prendre en compte ces situations préjudiciables aux agriculteurs qui ont investi dans l'énergie photovoltaïque.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Brindeau](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110854

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6192

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)